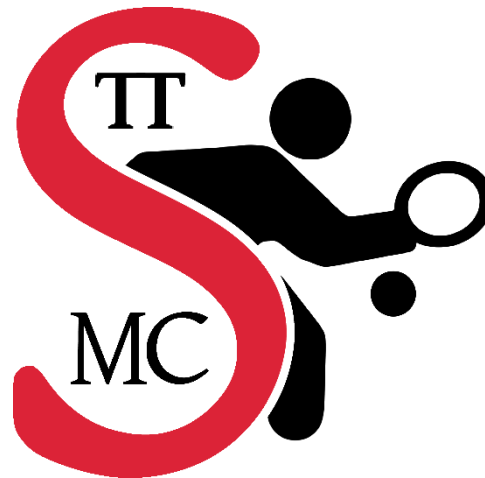


Tournoi National B de Maine Cœur de Sarthe TT
Fédération Française de Tennis de Table
21 B Rue Jules Ferry À Sainte Jamme sur Sarthe (72)
Le Samedi 12 et Dimanche 13 Avril 2025



Règlement :

Article 1 - SAINTE JAMME MCS TT organise un tournoi national de tennis de table, homologué en catégorie B par la FFTT sous le numéro 2103/2024-B.

Le tournoi se déroulera Samedi 12 Avril et Dimanche 13 Avril 2025 à partir de 9h à la Salle de Tennis de Table – 21 B rue Jules Ferry – 72380 Sainte Jamme sur Sarthe. Un parking sera à disposition des joueurs.

- 8h Ouverture de la salle
- 9h Début de la compétition
- Début du pointage avec présentation de la licence 1h avant le début de chaque tableau

Les joueurs et les visiteurs auront accès à des sandwiches, des casse-croûtes, des paninis et des boissons au cours du tournoi

Article 2 - Le tournoi se jouera sur 26 tables dans la salle spécifique du club (12 tables) et dans le gymnase (14 tables) et sur des aires de jeux de réglementaires de 6x12 mètres.

Les balles plastiques blanches de marque Cornilleau homologuées ITTF seront fournies par les organisateurs. (Référence Cornilleau P Ball ABS Evolution)

Article 3 - Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés « compétition » à la FFTT (sauf poussins et poussines). Le classement pris en compte sera celui de la phase 2 de la saison 2024-2025.

Les inscriptions sont à faire AVANT le Jeudi 10 Avril 2025 exclusivement en ligne sur HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/maine-c-ur-de-sarthe-tennis-de-table/evenements/tournoi-national-mcstt-2>

Aucune inscription par téléphone, mail ou courrier.

En cas de problème ou de question, vous pouvez contacter la Responsable du TOURNOI Kimberley TRIVOIRE :

secretaire.mcstt@gmail.com – Tel : 06 49 22 44 03

Le droit d'inscription est fixé dans le tableau ci-après. Les joueurs sont invités à payer leur participation en ligne et l'inscription ne sera définitive qu'après paiement.

Toute somme versée reste acquise aux organisateurs.

En cas de désistement avant ou durant le tournoi, seuls les joueurs envoyant un certificat médical (au plus tard 8 jours après le tournoi) et un RIB par mail à secretaire.mcstt@gmail.com pourront être remboursés.

Le tableau D est réservé aux féminines.

Article 4 - En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusé, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classements que vous auriez du perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 5 - Tous les joueurs et joueuses peuvent s'engager sur 2 tableaux maximum par jour.

Tableaux simples : les joueurs sont répartis en poules de 3. A l'issue des poules les 2 premiers sont qualifiés pour le tableau final qui se déroulera à élimination directe. Les 3èmes sont éliminés.

Les joueurs sont placés dans les poules en tenant compte des points inscrits sur la licence pour la phase en cours. Dans la mesure du possible, deux joueurs d'une même association doivent être placés dans des poules différentes.

Le tirage au sort public des tableaux après les poules en direct sur place. Il est tenu compte des appartenances à une même association, pour le premier tour du tableau. Si le tableau est incomplet, il faut prendre également en compte le deuxième tour du tableau pour tous les joueurs.

Article 6 - Le tirage au sort des poules aura lieu en direct 1 heure avant chaque début de tableau les Samedi 12 et Dimanche 13 Avril dans la salle spécifique.

Le club se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Article 7 - Le juge arbitre est Bruno GAUSSERAN, assisté de Franck GILARDOT JA adjoint et de Valentin MARCHAND assurant la fonction de SPIDMAN.

Article 8 - Tableaux, droits d'engagements, horaires et récompenses. Nombre maximal d'inscrits par tableau.
La dotation globale de ce tournoi est de 3 000 € dont 120 € de coupes.

Tableaux	Jour et Horaires	Nombre de places	Tarif	Dotations	Vainqueur	Finaliste	Demi- Finaliste	Horaire prévisionnelle finale
A – 500 à 1299 pts	Sam - 9H00	48 joueurs	8 €	200 €	Coupe + 90 €	50 €	30 €	16h00
B - 500 à 799 pts	Sam - 10H30	48 joueurs	8 €	130 €	Coupe + 60 €	30 €	20 €	18h00
C – 500 à 1899 pts	Sam - 12H00	48 joueurs	8 €	240 €	Coupe + 120 €	60 €	30 €	17h30
D – Toutes séries dames	Sam - 13H30	24 joueurs	8 €	130 €	Coupe + 90€	20 €	10 €	19h00
E – 500 à 1099 pts	Sam - 15h00	48 joueurs	8 €	180 €	Coupe + 80 €	40 €	30 €	21h30
F – Toutes séries	Sam - 16h30	48 joueurs	10 €	450 €	Coupe + 250 €	120 €	40 €	21h30
G - 500 à 1499 pts	Sam - 18h00	48 joueurs	8 €	210 €	Coupe + 100 €	50 €	30 €	22h30
H – 500 à 1399 pts	Dim – 09h00	48 joueurs	8 €	170 €	Coupe + 90 €	40 €	20 €	15h30
I -500 à 999 pts	Dim - 10h30	48 joueurs	8 €	140 €	Coupe + 70 €	30 €	20 €	17h00
J – 500 à 1799 pts	Dim – 12h00	48 joueurs	8 €	260 €	Coupe + 130 €	70 €	30 €	19h00
K – 500 à 1199 pts	Dim - 13h30	48 joueurs	8 €	160 €	Coupe + 80 €	40 €	20 €	19h30
L - 500 à 1599 pts	Dim – 15h00	48 joueurs	8 €	230 €	Coupe + 110 €	60 €	30 €	20h00
M - 500 à 2099	Dim – 16h30	48 joueurs	8 €	380 €	Coupe + 200 €	100 €	40 €	21h00

Horaire de fin prévisionnelle du samedi : 22h30

Horaire de fin prévisionnelle du dimanche : 21h00

Article 9 - Un tableau rempli à moins de 50% verra ses dotations divisées par deux

Article 10 - Toute inscription vaut accord pour cession de droit à l'image. Par conséquent, tout participant autorise le club Ste Jamme MCSTT en sa qualité d'organisateur à reproduire, diffuser, publier ou éditer par quelque moyen (Presse, internet, affiche à venir...) les photos et vidéos prises lors du tournoi et ce sans aucune contrepartie financière.

Article 11 - La participation au tournoi implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

Article 12- Le club organisateur décline toute responsabilité quant aux vols ou pertes et accidents pouvant se produire lors de cette journée.